



Newsletter

Franco-Arabe

LETTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 157 SEPTEMBRE/OCTOBRE 2023

Monde troublé...

SOMMAIRE

- **Edito du Président : Monde troublé.** p 1
- **Petit-déjeuner débat avec S.E. M. l'Ambassadeur de Libye en France.** p 2-5
- **Publicité : Suez.** p 6-14
- **Osez l'export.** p 7
- **Evolutions des exportations françaises vers les pays ANMO.** p 8
- **Perspectives de croissance dans la région ANMO.** p 9
- **Brèves économiques du Golfe.** p 10-11
- **Brèves économiques du Maghreb/Machrek.** p 12-13

Depuis la rentrée, régulièrement, je faisais état à mes visiteurs, à mes interlocuteurs de combien je trouve la course de notre monde, agitée, imprévisible. Et de leur dire que je ne cesse de m'interroger sur la façon dont tout cela se finira.

Je faisais référence en cela au conflit ukrainien, au renforcement du groupe des pays membres des BRICS après l'élargissement décidé à la fin de ce mois d'août, mais aussi aux discussions pour ne pas dire agitations auxquelles on peut assister en Europe mais aussi en France, sur les conséquences du réchauffement climatique, les pénuries de certains produits tels que les médicaments, mais aussi la lutte contre l'inflation, l'avenir énergétique, ou encore les grandes questions de société, immigration ou fin de vie...

Mon propos était relativement simple : « le monde s'agite dans tous les sens, les équilibres géostratégiques, géopolitiques sont bouleversés ; la France s'agite ; espérons que tout cela aboutira à ce que nous trouvions des solutions pour nous permettre de continuer à évoluer ».

Ce mois d'octobre sera venu, de façon tragique, apporter de dramatiques nouvelles évolutions, à travers des événements inqualifiables, d'abominables atrocités.

Le plus difficile est désormais d'essayer de comprendre, raisonnablement, où tout cela est susceptible de nous conduire.

La fin de l'année n'est déjà plus si loin, que l'on commence déjà, comme cela a été le cas lors des réunions de la Banque mondiale et du Fond Monétaire International, à Marrakech, à s'intéresser aux perspectives de l'année 2024.

Cela n'est pas évident. Mais il faut s'y astreindre. Car je suis convaincu que chacun et chacune d'entre nous, à la fois en tant qu'individu, en tant qu'entreprise, en tant qu'institution, ne peut être plus utile qu'en continuant à faire ce qui est sa mission, ce qui est sa vocation.

Cela peut paraître léger comme position. Mais c'est cela qui nous permettra, j'espère, de garder nos repères.

Vincent Reina

**Nos
partenaires
2023**

Stratégiques



Gold



Silver



« Il est temps pour les entreprises françaises de s'implanter en Libye »

En guerre depuis 2011, la Libye semble suivre désormais le chemin de la stabilité. Lors de la dernière réunion du Comité du Conseil de sécurité pour la Libye, au mois de septembre dernier, le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Libye s'est déclaré satisfait des progrès réalisés. Il a invité les différentes parties au conflit à s'appuyer sur le travail accompli pour cultiver un environnement propice à la tenue au plus vite d'élections nationales et sortir le pays définitivement de l'impasse. De son côté, le Gouverneur de la Banque centrale de Libye a annoncé, le 20 août dernier, que la réunification de la Banque en tant qu'institution souveraine était finalisée. Enfin, après une interruption de 10 ans, le FMI a publié, au mois de juin 2023, sa première évaluation de la situation macroéconomique de la Libye. L'Institution financière prévoit une croissance de 18,8 % cette année et annonce des réserves en devises estimées à 82 milliards de dollars soit 200 % du PIB.



Une nouvelle dynamique est en passe d'ouvrir un nouvel horizon de stabilité et de développement en Libye. Elle ouvre par la même occasion aux entreprises françaises des opportunités d'élargir leurs champs d'investissements, de renforcer leur croissance externe et de conquérir de nouveaux marchés. Pour accompagner cette dynamique, la Chambre de Commerce Franco Arabe a invité, le 25 octobre à la Maison des Polytechniciens à Paris, le nouvel Ambassadeur de Libye en France, S.E. M. Khaled Kagigi, à un petit-déjeuner de travail sur le thème « Il est temps pour les entreprises françaises de s'implanter en Libye » au cours duquel il a délivré un message fort et clair : « N'attendez pas pour investir en Libye, ou d'autres y prendront les opportunités présentes ! ».

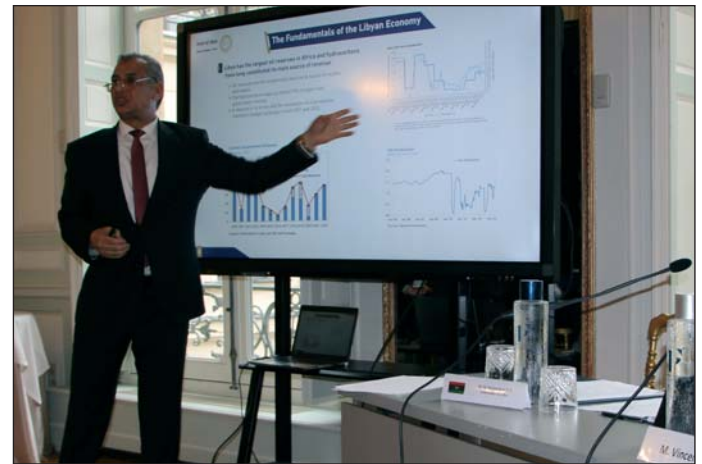
M. Vincent Reina, Président de la Chambre de Commerce Franco Arabe après avoir accueilli le nouvel Ambassadeur de Libye en France, M. Khaled Kagigi, afin de présenter le potentiel économique libyen, a ensuite retracé le parcours exceptionnel de son invité, essentiellement effectué au sein de structures financières privées - notamment à l'Arab Banking Corporation à Bahreïn, en Jordanie ou encore en Egypte, ou à Londres au sein de FM Capital Partners, comme Président du Conseil d'administration, ou encore à la British Arab Commercial Bank, mais aussi à la Banque centrale libyenne et à la Libyan Investment Authority. « Un parcours qui vous a permis d'appréhender tous les impératifs des entreprises et du secteur privé » a-t-il dit à l'adresse de son invité.

Evoquant la Libye, M. Vincent Reina a rappelé l'histoire de ce pays qui remonte à l'Antiquité grecque puis romaine, ainsi que son histoire contemporaine qui lui vaut des mentions régulières dans les médias français, avant de se demander qui connaît véritablement ce pays ? « Qui, en effet, depuis l'accession de ce pays à l'indépendance en 1951, puis la décou-

verte du pétrole en 1956, est véritablement en mesure de broser le potentiel économique de la Libye, à part quelques experts » s'est-il interrogé. Et de conclure que cette absence de connaissance « est un frein aux échanges entre la France et la Libye, un frein au développement de la présence française dans ce pays ». Il a souligné enfin que le potentiel de la Libye et ses besoins doivent « inciter les entreprises françaises à regarder ce pays avec une attention renouvelée ».

Abordant le chapitre des échanges entre la France et la Libye, M. Vincent Reina a indiqué que les relations commerciales entre les deux pays n'ont cessé de se dégrader au cours des 12 dernières années : « la France est passée de 3ème partenaire commercial de la Libye en 2010, à la 8ème place en 2022. Alors que la Chine est devenue son 1er fournisseur en 2019, suivie de la Turquie et des Emirats arabes unis ». Cette situation, « il nous faut l'inverser, de même qu'en matière d'investissements, notamment dans les secteurs hors-pétrole », a-t-il dit.

Le Président de la CCFA a toutefois noté que les exportations



françaises vers la Libye ont progressé de 24,5 % en 2022, tirées par une forte augmentation des exportations de produits pétroliers raffinés, des produits agroalimentaires, des produits pharmaceutiques, des équipements mécaniques, du matériel électronique et informatique, des parfums et cosmétiques. C'est cette tendance qu'il faut accentuer, étendre et développer à d'autres domaines, notamment ceux de la santé, des infrastructures, de la formation, de l'agroalimentaire et bien d'autres, a-t-il encore affirmé, avant de passer la parole à S.E. M. Khaled Kagigi.

Son Excellence, après avoir remercié le Président de la Chambre de Commerce Franco Arabe, ainsi que les participants à cette matinée de travail et tout particulièrement les Ambassadeurs d'Arabie saoudite et la Ligue des Etats Arabes, s'est ensuite lancé dans un vibrant appel aux entreprises françaises, commençant par dresser les atouts de l'économie libyenne et les défis que le pays doit relever, avant d'aborder les nombreuses opportunités qui peuvent renforcer la coopération et améliorer le niveau des échanges et de l'investissement entre les deux pays. La Libye dont les besoins sont importants et dont le potentiel est considérable, attend les entreprises françaises qui ont l'expertise, l'expérience, le savoir-faire et la technologie pour répondre aux enjeux de la modernisation du pays et de sa diversification hors secteur pétrolier.

Avant de développer son plan, M. Kagigi a dressé un panorama rapide de l'état actuel des relations économiques et commerciales entre la France et la Libye. Il rappelle que la rétrogradation de la place de la France - soulignée par le Président de la CCFA - devait conduire à s'interroger sur le pourquoi et le comment de ce phénomène. Ces échanges passant de 9,7 % du commerce libyen à 3 % du commerce libyen, doivent être un point de départ pour apporter des réponses concrètes, en terme de flux, mais aussi en terme d'investissements, la France ayant également représenté le troisième stock d'investissements directs étrangers en Libye en 2011, avec un volume de 414 millions d'euros, volume qui s'est également érodé à 254 millions d'euros en 2022.

Et l'Ambassadeur de se demander pourquoi ces reculs et quels en sont les causes ? Il a, dans sa réponse, notamment soulevé les difficultés liées à l'obtention de visas, l'absence également de liaisons aériennes, mais aussi l'appétit de partenaires européens, moyen-orientaux et asiatiques. « Répondre à toutes ces questions nous permet de mieux envisager les perspectives de nos échanges » a-t-il ainsi rap-

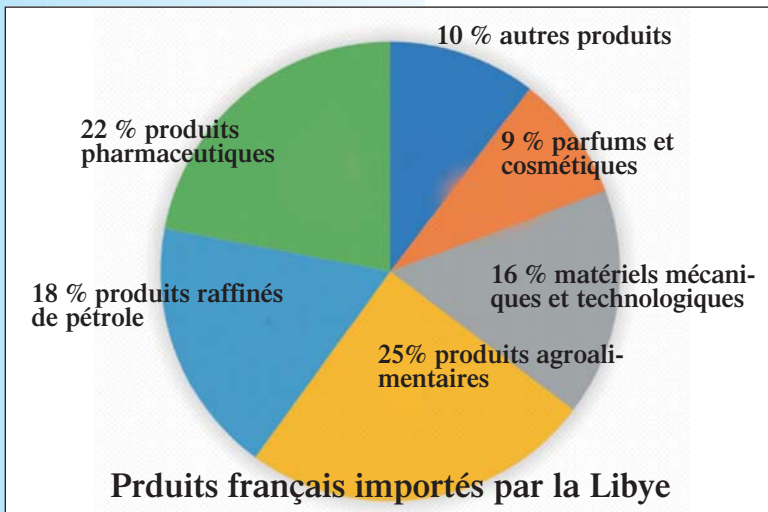
pelé. Et d'affirmer qu'il allait travailler avec toute son équipe à remédier à cette situation et à développer les relations d'affaires en multipliant notamment les actions d'informations en direction des entreprises françaises sur les offres libyennes dans les différents secteurs de l'économie et en renforçant le soutien à leurs projets.

Une dépendance dont il faut s'affranchir : la « Vision 2040 »

Abordant les potentiels de la Libye, il a rappelé que son pays était riche en hydrocarbures et possède les plus grandes réserves de pétrole d'Afrique. L'exploitation de cette richesse constitue la principale source des revenus du pays - environ 95 % des exportations et des recettes publiques, 60 % dans la formation du produit intérieur brut (PIB). Toutefois, cette dépendance aux hydrocarbures fragilise également l'économie et la rend vulnérable aux chocs extérieurs, rendant le pays tributaire à la fois de la production et des cours sur les marchés. Il a souligné la volonté de la Libye de moderniser, et de diversifier, son économie à travers le plan « Vision 2040 » pour la rendre moins dépendante du pétrole en développant le secteur privé afin qu'il joue pleinement son rôle dans la conduite de l'économie, stimule son action dans la création de la richesse nationale et l'emploi pour les générations futures.

Toutefois, malgré le poids du secteur public, ce qui va de pair avec des difficultés de gouvernance, des freins à l'investissement, un manque d'accès au financement, le secteur privé « s'en sort plutôt bien », a-t-il précisé, puisqu'il contribue aujourd'hui au même niveau que le secteur public dans la production de la richesse du pays hors-pétrole. Il a rappelé à cet égard que les dividendes du secteur privé sont passés de 40,6 millions de dinars libyens en 2019 à 53,9 millions de dinars libyens en 2022. Et d'ajouter : « il existe un énorme potentiel de développement pour que ce secteur privé puisse jouer pleinement son rôle et dominer l'activité économique, avec l'appui d'entreprises étrangères ». Il en a profité pour souligner également la récente création de la Société libyenne de partenariat public-privé, l'un des plus grands fonds de développement et d'investissement en Libye, qui vise à investir activement et à améliorer les opportunités de partenariats public-privé dans des projets d'infrastructure.

Abordant le chapitre le plus attendu de cette matinée de travail, à savoir les opportunités de développement et d'investissements pour les entreprises françaises en Libye, Son



Excellence a passé en revue plusieurs grands domaines où les opportunités sont majeures.

De l'agriculture à l'énergie en passant par la santé et la formation... des opportunités majeures

C'est le cas du secteur agricole, le deuxième plus grand secteur du pays, malgré la faible superficie des terres arables et leur cantonnement dans les zones vertes du Nord. Les capacités de production de ce secteur restent limitées et conduisent le pays à importer une grande partie des besoins de consommation, notamment le blé, nécessaire pour fabriquer le pain, le couscous ou les pâtes.

La Libye cherche ainsi à augmenter la production de cette denrée stratégique afin de réduire sa dépendance aux importations et créer une réserve stratégique.

Par ailleurs, dans le secteur du lait et des produits laitiers, dont la consommation est appelée à augmenter considérablement, la plupart des produits sont des importations. Dans le secteur agricole figurent également la pêche et l'aquaculture, identifiées comme des secteurs à forts potentiels de développement.

Enfin, dernier élément et non des moindres, la production d'huile d'olive actuellement exportée vers la Tunisie où elle est mélangée à de l'huile locale et réexportée ensuite vers l'Europe, sous le nom d'huile tunisienne.

Autres secteurs d'affaires à potentiel...

La santé : la Libye doit moderniser tous les aspects de ses établissements de santé publique en investissant dans de meilleurs équipements médicaux, et dans la formation de son personnel soignant. Le secteur doit construire des hôpitaux et des laboratoires, fabriquer des médicaments et des fournitures médicales et fournir une formation et un enseignement spécialisés. Mais il existe des structures sur lesquelles s'appuyer en les relançant et en les modernisant, notamment des usines de médicaments, telles Maya et Rabta.

L'énergie : dans le domaine de l'énergie, et en particulier les énergies renouvelables, la Libye dispose de capacités considérables, et souhaite transformer et utiliser ses ressources renouvelables pour réduire sa dépendance financière et éner-

gétique à l'égard des réserves pétrolières. A cet égard, le pays prévoit de développer la production de l'énergie solaire et éolienne, deux domaines où les investissements seraient très rémunérateurs, puisque la Libye pourrait vendre ses surplus d'énergie sur le marché européen !

L'industrie manufacturière : par ailleurs, le pays entend développer également son industrie manufacturière - ciment, matériaux de construction, sidérurgie, matériaux sanitaires, industries électriques, alimentaires, mécaniques et chimiques, machines et équipements, sans oublier les pièces de rechange, les articles ménagers, les fournitures scolaires, ou encore le plastique, le cuir, le fourrage, le matériel de pêche marine et le recyclage des déchets. Tout cela avec l'appui de partenaires privés.

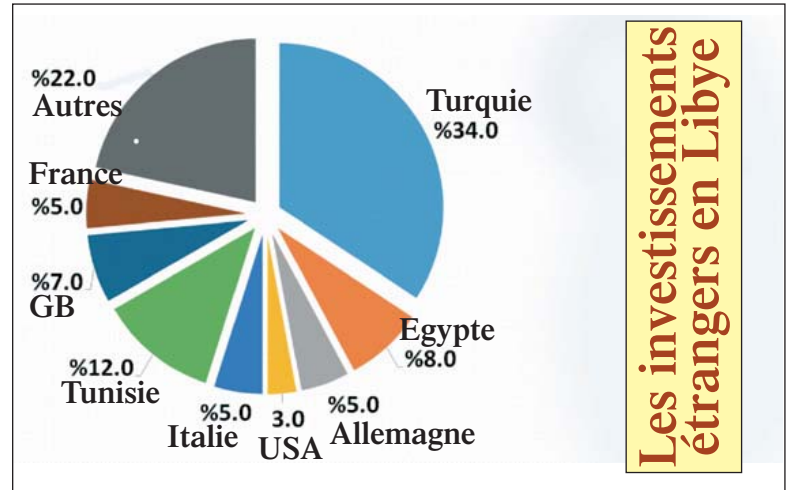
Dans le secteur du tourisme, la Libye entend aussi mettre en valeur ses vestiges grecs et romains, ses côtes et ses paysages intérieurs, et développer ce secteur en créant les installations touristiques appropriées, notamment des hôtels, des centres de villégiature, des villages touristiques et des logements touristiques.

L'enseignement et la formation : enfin dans le secteur de l'enseignement et de la formation, la Libye souffre d'un manque dans presque toutes les structures et cherche ainsi à créer des universités, des instituts supérieurs, des centres de formation, des écoles et des instituts internationaux, pour des activités de formation, d'éducation et de recherche scientifique.

La loi sur les investissements étrangers

Pour réaliser tous ces chantiers de développement et de modernisation, la Libye entend encourager les investissements étrangers.

A cet effet, dans le cadre de sa politique globale de réforme visant à améliorer son environnement des affaires pour le rendre plus attractif pour les investisseurs étrangers, la Libye a promulgué la loi n° 9 de 2010 sur les investissements étrangers. En vertu de cette loi, les investisseurs peuvent créer des entreprises dans tous les principaux secteurs industriels, autres que le pétrole et le gaz. Le projet d'investissement peut être entièrement détenu par l'investisseur étranger, à condition que l'investissement dépasse 5 millions de dinars. Les projets d'investissements qui rentrent dans le champ de la loi



Les investissements étrangers en Libye

sur les investissements étrangers peuvent bénéficier de plusieurs privilèges notamment des exonérations des droits de douane et de taxes d'importation et d'autres taxes de même nature pour les machines, équipements et outillages nécessaires à l'exécution du projet. Des exonérations sont aussi accordées sur les bénéfices découlant de l'activité du projet lorsque ces bénéfices sont réinvestis pour une période de 5 ans. Concluant sur ce chapitre, M. Kagigi a indiqué que parmi les investisseurs étrangers dans son pays, 34 % sont Turcs, 8 % Egyptiens, 12 % Tunisiens, 7 % Italiens, 5 % Français, Allemands et Britanniques et 22 % de diverses autres nationalités. Quant aux domaines d'investissement de ces entreprises 37 % sont dans le secteur pétrolier, 17 % dans l'électricité, 39 % dans le bâtiment, et 7 % dans les télécommunications.

A la fin de son exposé, Son Excellence a ouvert un échange avec les participants sur différents sujets, notamment sur le secteur bancaire libyen, certains aspects liés aux difficultés de paiement rencontrées par certaines entreprises étrangères, la modernisation de la loi sur les investissements, la libéralisation de l'économie. Pour finir, il a indiqué : « notre législation encourage et protège les investissements étrangers, et nous sommes disposés à construire avec vous des relations de coopération fondées sur le respect mutuel et la protection des droits de toutes les parties. » Et d'ajouter : « le leader, c'est celui qui ne reste pas sur place, mais celui qui voyage et découvre par lui-même les opportunités... N'attendez plus, choisissez la Libye ».

FMI : les réserves de la Libye en devises estimées à 82 milliards de dollars en 2022

Après une interruption de 10 ans, le FMI a publié au mois de juin dernier sa première évaluation de la situation macroéconomique de la Libye. Les experts de l'institution monétaire illustrent dans leur rapport la volatilité de l'économie libyenne qui évolue en dent de scie. Ils prévoient pour l'année en cours une croissance de 18,8 %, après - 11,4% en 2022, + 28,3% en 2021 et - 29,5 % en 2020, au gré de l'évolution des cours internationaux et des perturbations de la production pétrolière domestique.

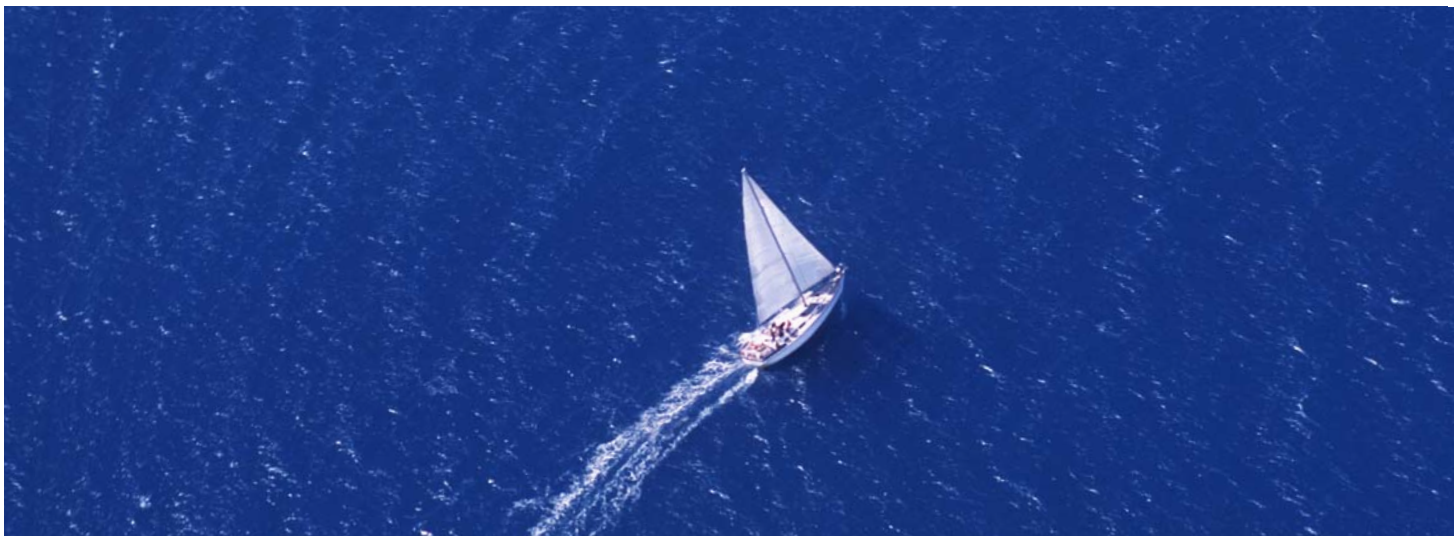
Le FMI indique, par ailleurs, que l'explosion des cours du pétrole avait permis à la Libye de dégager d'importants excédents budgétaires (4,4 milliards de dollars en 2021 et 6,4 milliards en 2022) et une accumulation de réserves en devises estimées à 82 milliards de dollars en 2022 soit 200 % du PIB et 4 années d'importations.

Malgré la reconnaissance des mesures stabilisatrices et des progrès dans la gestion du système financier, les experts du FMI plaident pour une véritable politique économique et budgétaire de long terme. Ils indiquent que le processus actuel ne permet que la redistribution de la rente pétrolière



en salaires et subventions et « menace la stabilité macroéconomique et l'équité intergénérationnelle ». Parmi les recommandations que le FMI adresse aux autorités libyennes, on note la réunification de la banque centrale et son désengagement du secteur bancaire, un contrôle plus strict des quelques 2 000 entreprises publiques, une réforme globale de l'administration fiscale et un contrôle plus strict des opérations douanières afin de mobiliser davantage de recettes non pétrolières.

Une bonne partie de ces éléments sont déjà entrain d'être adressés par les autorités libyennes.



**One country, many regions,
the same commitment:
shaping a sustainable
environment now**

As a world leader in essential environmental services, we supply high-quality water, suited to every type of use, and ensure the protection of this common good. We recover wastewater and waste to convert them into new resources. SUEZ reaffirms this commitment each and every day, including during the health crisis.



« Osez l'export » : le plan du gouvernement français pour « accélérer l'internationalisation des entreprises ».

« Balance des biens, balance des services et balances des revenus, voici les trois fronts sur lesquels se joue la bataille du commerce extérieur », écrivait Olivier Becht, ministre français délégué auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger, dans le rapport 2023 sur le commerce extérieur de la France.

Si, à l'instar de la balance des revenus (+ 14 milliards d'euros au premier semestre), en matière de services, les nouvelles sont souvent bonnes avec des résultats positifs (+ 20 milliards d'euros au premier semestre) générés par les filiales des entreprises françaises présentes à l'international, la balance des biens représente le vrai défi à relever pour tirer le commerce extérieur de ses déficits abyssaux récurrents (-54 milliards d'euros au premier semestre), pour le ramener tout au moins, à l'équilibre.

Pour se faire, nul besoin de miracles ?! « Il faut travailler à accélérer l'internationalisation des entreprises, augmenter le nombre des PME et ETI et les encourager à « oser » la conquête économique sur tous les continents » comme l'écrivait, aussi, le ministre délégué.

Selon le dernier rapport sur les opérateurs du commerce extérieur, sur la période de quatre trimestres se terminant au deuxième trimestre 2023, le nombre total d'exportateurs de biens depuis la France a progressé de 5 000 unités par rapport à la même période un an plus tôt, pour s'établir à 146.900, contre 125.000 en 2018. Le gouvernement s'est fixé l'objectif de 200.000 entreprises françaises exportatrices d'ici 2030. La tâche n'est pas mince, loin de là, mais le jeu en vaut la chandelle et le nouveau plan présenté par le ministre délégué à la fin du mois d'août dernier propose justement de relever ce défi.

Doté d'une enveloppe de 125 millions d'euros, l'objectif est décliné en 13 mesures autour de trois axes principaux : « investir dans l'humain et les territoires », « promouvoir le savoir-faire français sur un maximum de marchés », « miser sur les secteurs de demain, les géographies en croissance, et accompagner la réindustrialisation de la France ». Ce nouveau plan s'inscrit pleinement dans le plan « France 2030 » qui vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir, et s'insère dans le paquet des actions concrètes développées pour atteindre l'objectif de 200.000 exportateurs à l'horizon 2030.

Ce plan, destiné aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire, propose concrètement une aide pour les encourager à consolider leurs positions sur les marchés internationaux et à pénétrer de nouveaux marchés, notamment à travers une présence plus active sur les salons internationaux et le soutien à l'embauche d'un jeune dédié à l'export, cette fois-ci en France. Il prévoit de renforcer la visibilité des produits français sur les grandes plateformes de



vente en ligne, d'accompagner à l'export les entreprises et de former les jeunes entrepreneurs aux enjeux de l'export. « La France peut et doit redevenir une grande puissance exportatrice et commerciale. Nous l'avons été dans le passé, il n'y a aucune fatalité à ce que nous ne le redevenions pas. La France ne peut pas se résoudre à des déficits commerciaux chroniques », a conclu Olivier Becht.

Quelques mesures du plan export :

- 1/ Porter « France 2030 » à l'international.
- 2/ Programme Parlementaires pour l'export.
- 3/ Hausse de la subvention publique pour la participation aux Pavillons France sur les salons.
- 4/ Promotion des PME et ETI françaises sur les E-vitrines de Business France et les plateformes mondiales de e-commerce.
- 5/ Invitation d'acheteurs étrangers.
- 6/ Renforcer les programmes d'accompagnement collectif intensif.
- 7/ Recruter en VIE plus de jeunes issus des QPV ou de formations.
- 8/ Créer un VTE Export (Volontaire territorial de l'export en entreprise).

Pour plus d'informations, contactez : dominique.brunin@ccfranco-arabe.org

Évolutions des exportations françaises dans les pays ANMO au premier semestre 2023

Dans notre dernière édition nous avons dressé un panorama de l'évolution des exportations françaises vers les pays arabes au cours du premier trimestre de l'année 2023. Nous poursuivons dans cette nouvelle édition, en prenant les chiffres sur l'ensemble du premier semestre de l'année en cours, pour voir si la tendance à la hausse démontrée au cours du premier trimestre se confirme bien.

Au 1er semestre 2023, malgré un ralentissement du commerce international, la persistance de tensions mondiales et des prix qui restent relativement élevés, le commerce extérieur de la France montre une certaine résilience. En valeur, les exportations de biens baissent légèrement de - 0,8 % par rapport au second semestre 2022, alors que les importations reculent plus fortement de - 9,4 %. Il s'en suit une nette amélioration du déficit commercial qui s'établit à - 54 milliards d'euros contre - 89 milliards d'euros au second semestre 2022. Cette amélioration est portée par la hausse des exportations dans le secteur aéronautique (+ 12 %), le secteur automobile (+ 8 %), des parfums et cosmétiques (+ 7 %) et du textile (+ 3 %). Toutefois, on note la contraction du solde du secteur agricole et agroalimentaire de près de 3 milliards d'euros. Hors énergie et matériel militaire, le solde semestriel s'améliore de 7 milliards d'euros pour s'établir à - 30 milliards d'euros.

Par ailleurs, la balance des services affiche au premier semestre 2023 un excédent largement supérieur au niveau d'avant-crise et la balance des revenus maintient sa performance réalisée à la même période en 2022. Ainsi, le déficit de la balance courante, agrégat des balances des biens, des services, et des revenus, se résorbe de 30 milliards d'euros au premier semestre 2023 et s'établit à - 9,6 milliards d'euros.

Le solde commercial s'améliore avec la quasi-totalité des régions du monde et les exportations sont particulièrement dynamiques vers les principaux pays ayant signé un accord de libre-échange avec l'Union européenne.

Quid alors des exportations françaises vers les pays arabes ?

Dans notre dernière édition de juillet-août, l'analyse des chiffres du commerce extérieur de la France avec les pays arabes faisait ressortir une progression des exportations françaises de + 6 % durant le premier trimestre 2023. La bonne tenue de ces exportations se confirme tout au long de ce premier semestre et s'améliore même, grimant à + 7 %, réalisant un volume de près de 14,5 milliards d'euros.

Avec les pays du Maghreb, les exportations françaises au premier semestre 2023, progressent de + 4 %, à 7,3 milliards d'euros. Les exportations vers le Maroc progressent de + 2 % (3,1 milliards d'euros). Elles s'envolent de + 19 % avec l'Algérie (2,2 milliards d'euros) et de + 22 % avec la Libye (90,771 millions d'euros) et la Mauritanie (105,062 millions d'euros). Seul bémol, les exportations vers la Tunisie baissent de 7 % (1,7 milliard d'euros). Toutefois la bonne performance des exportations ne doit pas cacher la progression plus rapide des importations françaises en provenance de ces pays qui augmentent de + 15 %, à 11,6 milliards d'euros, poussant ainsi le déficit commercial avec ce groupe de pays à - 4,3 milliards d'euros.



Avec les pays du Golfe, les exportations progressent de 16 % et réalisent un volume de 5,6 milliards d'euros. Si les exportations françaises marquent un recul de - 6 % vers l'Arabie saoudite (1,7 milliard d'euros), elles progressent fortement vers Bahreïn (+ 143 %, à 211,592 millions d'euros), le Qatar (+ 69 %, à 810,649 millions), le Koweït (+ 43 % à 330,143 millions d'euros), Oman (+ 30 %, 164,106 millions d'euros) et les Émirats arabes unis (+ 14 %, à 2,4 milliards d'euros). Au total, avec les pays du Golfe, la progression des exportations (+ 16 %) est plus forte que les importations françaises (+ 10 %). Le poids de la facture énergétique, notamment avec l'Arabie saoudite, et la baisse des exportations d'aéronefs et instrument de mesures vers le Qatar, pèsent sur les résultats. Toutefois, le solde commercial s'améliore et passe de - 579,308 millions d'euros à - 363,937 millions d'euros.

Avec le groupe des pays tiers qui comprend l'Égypte, le Soudan, Djibouti, les Comores, le Liban, la Syrie, l'Irak, la Jordanie et la Palestine, les exportations françaises dévissent de - 5 % et réalisent un volume de 1,58 milliard d'euros au premier semestre 2023 contre 1,66 milliard au premier semestre 2022. Elles baissent de - 4 % vers l'Égypte (905,739 millions contre 944.506 millions), de - 32 % vers l'Irak (148,632 millions d'euros contre 218.569 millions d'euros) et de - 36 % vers le Yémen (46,627 millions d'euros contre 72,810 millions d'euros). Par contre, les exportations françaises progressent sensiblement vers Djibouti de + 27 % (47,903 millions d'euros contre 37,839 millions d'euros), de + 14 % vers le Liban (180,136 millions d'euros contre 158,252 millions d'euros), de + 4 % vers la Jordanie (180,658 millions d'euros contre 173,029 millions d'euros). Par ailleurs, les exportations vers la Syrie et la Palestine s'envolent respectivement de + 70 % et + 32 % mais elles restent relativement faibles en volume.

Au total, le volume des échanges avec les pays arabes augmente au premier semestre de + 8 % et s'établit à 32,4 milliards d'euros avec des exportations qui progressent de + 7 % à 14,5 milliards d'euros mais les importations augmentent de + 9 % à 19,1 milliards d'euros, entraînant le solde commercial vers un déficit de - 4,6 milliards d'euros.

Perspectives de croissance dans les pays MENA

Tensions politiques, inflation, resserrement de la politique monétaire et hausse des prix des matières premières, autant d'ingrédients qui contribuent à la création d'une zone de turbulences, ralentissant la croissance mondiale selon les experts de la Banque mondiale qui revoient à la baisse leurs prévisions de croissance et tablent désormais sur une progression de 3 % de l'économie mondiale en 2023 et de 2,9 % en 2024, bien en dessous de la moyenne historique de 3,8 % que le monde a connu sur la période 2000-2019.

La croissance de économies avancées, toujours selon les prévisions de la Banque mondiale, devrait ralentir de 2,6 % en 2022 à 1,5 % en 2023 et à 1,4 % en 2024. Et les économies émergentes devraient connaître une légère baisse, passant de 4,1 % en 2022 à 4 % en 2023 et 2024.

L'économie de la région ANMO n'échappera pas à cette tendance baissière et devrait ralentir à - 2,2 % en 2023, avant de rebondir à 3,3 % en 2024 dans la perspective du retour, espéré, d'un climat plus propice et d'une reprise plus dynamique de la croissance mondiale et du commerce international.

Dans les pays exportateurs de pétrole, la croissance devrait ralentir à 2 % en 2023, avant de rebondir à 3,2 % en 2024. Un niveau de croissance très loin de celui enregistré en 2022 qui avoisinait les 7,3 %. Les baisses de production pétrolière annoncées en 2023 dans le cadre des accords OPEP + et les turbulences qui secouent l'économie mondiale expliquent en grande partie ce ralentissement. En Arabie saoudite, les réductions de la production de pétrole devraient entraîner une stagnation de l'activité industrielle et des exportations, avec un ralentissement de la croissance qui devrait s'établir à 2,2 % en 2023, après une progression de 8,7 % en 2022. Pour les autres pays de la région, à commencer par les Émirats arabes unis, la croissance devrait aussi ralentir cette année à 2,8 % après (7,9 % en 2022) ; elle chute à 1,3 % au Koweït (7,9 % en 2022), et baisse à 3,3 % au Qatar (4,3 % en 2022), 1,5 % à Oman (4,3 % en 2022), 2,7 % à Bahreïn (4,9 % en 2022), et 1,7 % en Algérie (3,2 % en 2022). Enfin en Irak, la Banque mondiale annonce même une contraction de l'économie de - 1,1 % après une forte croissance de 7 % en 2022.

Dans les pays importateurs de pétrole, la croissance devrait suivre le même chemin et ralentir pour atteindre en moyenne 3,4 % en 2023. En Égypte, la croissance devrait tomber à 4 % au cours de l'exercice 2022/2023, en raison de la forte dépréciation de la monnaie et de l'augmentation des coûts de production. Au Maroc, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 2,5 % en 2023 contre 1,1 % en 2022, grâce à la résilience du secteur du tourisme et celui de l'industrie automo-



bile, malgré des conditions météorologiques défavorables qui continuent à impacter la production agricole. A Djibouti, la croissance devrait atteindre 4,4 % cette année contre 3 % en 2022. En Tunisie, elle devrait se maintenir cette année à son niveau de 2022 et afficher une progression autour de 2,3 %. Alors que l'économie libanaise poursuit sa course dans la zone négative, affichant encore une contraction de - 0,5 % cette année après une contraction de - 2,6 % en 2022.

Pour 2024, les perspectives de croissance dans les pays exportateurs de pétrole annoncent un rebond et affichent en moyenne 3,2 %. Les baisses de production pétrolière annoncées en 2023

devraient être progressivement supprimées en 2024. Dans les pays importateurs de pétrole, la croissance devrait atteindre en moyenne 3,1 %. Toutefois, cette croissance restera vulnérable aux changements significatifs de la politique monétaire sur le plan international, compte tenu du niveau de l'endettement public élevé dans ce groupe de pays, de leurs réserves de change limitées, de l'inflation et des turbulences qui affectent l'économie mondiale et le commerce international.

Hausse de 1,7 % des remises migratoires à destination des pays ANMO

Selon la dernière Note d'information sur les migrations et le développement publiée par la Banque mondiale, les remises migratoires à destination des pays à revenu faible et intermédiaire devraient s'accroître de 1,4 % pour s'établir à 656 milliards de dollars en 2023.

Les envois de fonds des migrants à destination du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord devraient augmenter de 1,7 % cette année, avec des projections qui diffèrent selon les sous-groupes de la région, en fonction de leurs principaux pays d'accueil et de leur degré d'exposition à l'inflation et à la volatilité financière. Le coût d'un transfert de 200 dollars vers la région était, en moyenne, de 6,2 % au quatrième trimestre de 2022, contre 6,4 % un an auparavant.



ARABIE SAOUDITE

Croissance timide en 2023 : l'économie saoudienne a enregistré une croissance de 1,2 % au T2 2023. Les activités non pétrolières ont augmenté de 6,1 % en glissement annuel (1,6 % en glissement trimestriel), et les activités gouvernementales ont augmenté également de 2,3 % en glissement annuel (0,5 % en glissement trimestriel). En revanche, les activités pétrolières ont diminué de 4,3 % en glissement annuel (1,5 % en glissement trimestriel). Par ailleurs, le PIB réel corrigé des variations saisonnières a diminué de 0,2 %. Le FMI, prévoit un déficit budgétaire de 1,2 % du PIB en 2023 contre un excédent de 2,5 % en 2022. L'institution internationale souligne, par ailleurs, que les réductions de la production, cette année, et la baisse des prix devraient affecter les revenus pétroliers, peser sur la croissance et les finances publiques. Enfin, le FMI anticipe en 2023 une croissance économique de 1,9 % (contre 8,7 % en 2022), une inflation moyenne de 2,8 % (2,5 % en 2022) et un compte courant toujours excédentaire à 6,5 % du PIB (13,6 % en 2022).

Baisse record des exportations pétrolières : Les exportations saoudiennes de pétrole tombent à leur plus bas niveau depuis plus de deux ans en août. Selon Bloomberg, les expéditions du premier exportateur mondial de pétrole brut sont tombées à environ 5,6 millions de barils/jours au mois d'août contre 6,3 millions de barils/jour au mois de juillet. Les flux vers la Chine ont enregistré un trou d'air, tombants à 1,3 million de barils/jour, soit le niveau le plus bas depuis juin 2020. Les exportations vers la plupart des destinations ont également baissé, notamment vers les États-Unis, le Japon et la Corée du Sud.

L'Agence de notation S&P confirme la note de l'Arabie saoudite à A/A-1, avec une perspective stable. D'après S&P, cette décision est le reflet des efforts déployés par le pays dans la mise en œuvre de nombreuses réformes au cours des dernières années et notamment le développement des activités non pétrolières.

L'Arabie saoudite a soumis une lettre d'intention à la FIFA afin d'organiser la Coupe du monde de football en 2034. La montée en puissance du royaume dans le segment du sport et plus précisément du football se poursuit donc. Cette année, l'Arabie saoudite a fait les gros titres sportifs internationaux en accueillant dans son championnat certains des meilleurs joueurs de football au monde.



BAHREÏN

Le déficit budgétaire de Bahreïn devrait atteindre 1 milliard de dollars au premier semestre 2023. Pour rappel, le PIB annuel du royaume est d'environ 45 milliards de dollars.

Bahreïn est au premier rang des pays du CCEAG dans le classement du rapport 2023 « Economic Freedom of the World » publié par l'Institut Fraser. Le degré de liberté économique est mesuré dans cinq grands domaines dans ce rapport : taille du gouvernement, système juridique et droits de propriété, stabilité des prix, liberté de commercer à l'échelle internationale et réglementation.

Les flux entrants d'investissements directs étrangers (IDE) de Bahreïn établissent un nouveau record en 2022 s'établissant à près de 2 milliards de dollars selon le Rapport sur l'investissement dans le monde de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). Pour rappel les IDE dans le monde ont enregistré une baisse de 12 % en 2022, selon la CNUCED.



ÉMIRATS ARABES UNIS

Le revenu budgétaire consolidé des Émirats arabes unis a enregistré en 2022 une forte hausse de 31,8 % par rapport à 2021, selon les derniers chiffres du ministère des Finances. En parallèle, les dépenses ont augmenté de 6,1 %. Le pays a pleinement bénéficié des prix pétroliers élevés en 2022. Par ailleurs, les E.A.U ont approuvé un budget fédéral de 192 milliards AED (52,3 milliards de dollars) pour la période 2024-2026. Pour l'année 2024, les autorités ont adopté un budget légèrement excédentaire avec des dépenses estimées à 17,4 milliards de dollars et des recettes à 17,9 milliards de dollars. 42 % des dépenses adoptées sont consacrées au secteur du développement et des prestations sociales, 39 % pour les affaires gouvernementales et 19 % pour le développement des actifs (infrastructures et financiers).

ADNOC, le groupe énergétique détenu par le gouvernement d'Abu Dhabi, a lancé le processus d'appel d'offres d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction pour un projet majeur de construction de réservoirs de carburant pour l'aviation, visant à desservir l'aéroport international d'Abu Dhabi. Deux sites sont envisagés, avec une capacité nominale de stockage de 96 millions de tonnes. Le montant du projet est estimé à 250 millions de dollars. Par ail-

leurs, ADNOC a annoncé sa décision de développer le projet de capture du carbone de Habshan qui aura la capacité de capturer et de stocker de manière permanente 1,5 million de tonnes de CO₂ par an. Pour mémoire, en juillet dernier, ADNOC a avancé son objectif de neutralité carbone à 2045.

A l'occasion de la Semaine du climat de New York, le président de la COP28, Sultan Al Jaber, a affirmé placer la santé au centre des discussions sur le climat de la COP28, consacrant notamment la première journée à ce sujet. La COP se tiendra aux E.A.U du 30 novembre au 12 décembre 2023.



KOWEÏT

La branche londonienne du fonds souverain du Koweït, KIA, gère désormais près de 250 milliards de dollars d'actifs. Pour rappel, les actifs sous gestion de la branche londonienne n'étaient que de 27 milliards de dollars en 2003. KIA, le plus ancien fonds souverain arabe a été fondé en 1953. La valeur totale de ses actifs sous gestion n'est pas officiellement communiquée mais, selon Global SWF, il serait de 769 milliards de dollars à fin 2022, le qualifiant ainsi de deuxième fonds souverain du Golfe (après l'émirien ADIA) et le cinquième au monde en termes d'actifs sous gestion.

La Kuwait Foreign Petroleum Exploration Company (KUFPEC) a annoncé l'acquisition de 40 % du block d'exploration pétrolière Nile Delta Block 3, d'une filiale de l'entreprise Shell, et la signature d'un partenariat avec la branche Shell Egypt pour la construction de trois puits dans ce bloc 3.

La Kuwait Petroleum Corporation (KPC) s'engage à parvenir au net-zéro d'ici 2050 tout en augmentant sa capacité de production pétrolière. Selon Bader Al-Attar, Directeur général de la planification de KPC, le Koweït a alloué 410 milliards de dollars pour la stratégie 2040 dont 110 milliards consacrés à la transition énergétique. Le reste sera alloué aux investissements dans l'hydrocarbure afin de faire porter la capacité nationale de production de pétrole brut à 4 millions de barils/jour d'ici 2040 (contre 2,9 millions de barils/jour actuellement).



OMAN

Le PIB réel du Sultanat d'Oman a progressé de +2,1% au premier semestre 2023, atteignant 17 milliards d'OMR, soit 44,3 milliards de dollars, selon le National Center for Statistics and Information. Par ailleurs, selon le ministère des Finances, le Sultanat a enregistré un excédent budgétaire de 773 millions d'OMR (2 milliards de dollars) sur les huit premiers mois de 2023, contre un excédent de 1,9 milliard d'OMR sur la même période en 2022.

M. Olivier Becht, ministre délégué en charge du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'Étranger, s'est entretenu, en marge de la réunion ministérielle Union européenne/Conseil de Coopération du Golfe, qui s'est tenue les 9 et 10 octobre dernier, avec le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'Investissement, Qais Al Youssef. Les deux ministres ont évoqué les relations économiques entre le Sultanat et la France tout en s'engageant à les renforcer. M. Olivier Becht a par la suite rencontré le ministre omanais de l'Énergie et des Minéraux, Salim Al Aufi, pour discuter de la coopération entre la France et le Sultanat dans le domaine de la transition énergétique.

Selon un rapport de l'Agence BMI, une filiale de Fitch, le nombre total de touristes visitant Oman cette année atteindra environ 3,5 millions, soit une augmentation de 20,8 % par rapport à l'année précédente. Les prévisions à moyen terme suggèrent un taux de croissance annuel de 7,4 %, grâce à une demande continue de tourisme de loisirs et d'affaires. Des transformations majeures sont en cours dans le Sultanat pour stimuler ce secteur en favorisant son attractivité pour les investissements étrangers afin d'améliorer les infrastructures touristiques et favoriser la croissance de ce secteur.



QATAR

Le FMI prévoit une croissance de 2,4 % en 2023 et de 2,2 % en 2024 dans l'Émirat et projette également un excédent du solde courant à 17,6 % du PIB cette année et 15,4 % en 2024, et une inflation de 2,8 % en 2023 et de 2,3 % en 2024.

TotalEnergies et QatarEnergy annoncent la signature de deux accords d'approvisionnement de GNL sur 27 ans. Les contrats signés ce 11 octobre 2023 prévoient la livraison de jusqu'à 3,5 mtpa de GNL à destination de la France. Les volumes, livrés à compter de 2026, proviendront des deux co-entreprises établies entre QE et TotalEnergies dans le cadre du North Field East et du North Field South. Lors de la signature de cet accord, le ministre qatarien a rappelé la volonté du Qatar de soutenir l'Europe dans son approvisionnement en énergie bas-carbone, rappelant sa présence en tant que fournisseur de GNL pour la France depuis 2009.



EGYPTE

Conformément aux engagements pris dans le cadre des accords signés avec le FMI, pour clarifier les secteurs d'interventions de l'État dans l'économie et pour soutenir une croissance inclusive, durable, créatrice d'emplois et tirée par le secteur privé, les autorités égyptiennes poursuivent la cession de participations publiques dans 32 entreprises. A ce jour, des cessions de participations publiques dans sept entreprises ont été annoncées pour un montant total équivalent à 2 milliards de dollars (dont 1,7 milliard en devises). De nouvelles transactions ont été annoncées en juillet pour un montant additionnel évalué à 1 milliard de dollars et de nouveau le 29 août, le gouvernement a annoncé la mise sur le marché de nouvelles transactions pour attirer 5 milliards de dollars supplémentaires entre octobre 2023 et juin 2024. Ces ventes concernent deux centrales éoliennes, deux entreprises appartenant à l'armée, la centrale électrique de Beni Suez et un certain nombre d'usines de dessalement. Par ailleurs, trois nouvelles entreprises publiques (Telecom Egypt, Eastern Company et Al Ezz Dekheila) s'ajoutent à la liste initiale, portant le nombre d'actifs identifiés à 35 figurant dans le cadre du programme de cessions de participations publiques.

L'Égypte a accueilli plus de 7 millions de touristes au premier semestre 2023, soit une augmentation de plus de 40 % par rapport à l'année dernière sur la même période. Pour rappel, l'objectif annoncé par le ministère du Tourisme est d'accueillir 15 millions de touristes cette année. Le tourisme constitue la deuxième source de devises du pays et s'inscrit au cœur d'une stratégie du gouvernement visant à attirer 30 millions de touristes d'ici 2028 et à tripler les recettes du secteur.

L'Égypte a notifié le 8 août 2023, au Comité OTC (obstacles techniques au commerce) de l'OMC l'extension de la période pendant laquelle les importations de lait et de produits laitiers sont acceptées en Égypte sans certificat d'IS EG Halal, et ce jusqu'au 31 décembre 2023 (date d'arrivée dans les ports égyptiens).



TUNISIE

Selon l'Institut national des statistiques, la croissance tunisienne a enregistré un net ralentissement au deuxième trimestre 2023 avec une contraction de 1,3 % du PIB par rapport au premier trimestre. La croissance au deuxième trimestre a particulièrement pâti des mauvaises performances dans le secteur agricole, dont l'activité a chuté de 12,5 % sur un an et de 7,9 % sur un trimestre, du recul de l'activité dans le secteur de la construction (qui baisse de 10 % d'un trimestre à l'autre) et enfin du recul de l'activité dans l'industrie (- 2,1% en glissement annuel et - 1,1% en glissement trimestriel). Le recul du secteur industriel s'explique notamment par les mauvaises performances dans l'agroalimentaire (- 4,4% en ga. et - 0,6% en gt), dans le textile-habillement (- 8,5% en gt.) et dans le secteur extractif (extraction minière en recul de 14 % en gt. notamment). Le secteur des services enregistre de son côté une progression de +2,9 % en ga. et de + 0,2 % en gt. porté par les bonnes performances de l'hôtellerie-restauration (+ 17,5 % en ga. et + 1,7% en gt.) dans un contexte de reprise du tourisme.

Les exportations tunisiennes vers l'union européenne (71 % du total des exportations) ont connu une croissance de 14,1 % au cours des neuf premiers mois de 2023. Selon l'INS, cette évolution s'explique par la hausse des exportations vers plusieurs partenaires tels que la France (+ 9,2 %), l'Italie (+ 18,7 %), l'Allemagne (+ 13,8 %), l'Espagne (+ 32,8 %), et les Pays Bas (+ 19,6 %). Pour ce qui est des pays arabes, les exportations ont augmenté vers l'Algérie (+ 28,3 %) et la Libye (+ 9,6 %). En revanche elles ont diminué vers l'Égypte (- 25,2 %) et le Maroc (- 7,9 %). S'agissant des importations de l'Union européenne (43,4 % du total des importations), elles ont enregistré un repli de - 7,5 %. Les importations ont baissé de 4 % depuis la France, de 14,7 % depuis l'Italie et de 16,2 % depuis l'Espagne. En revanche elles ont progressé de 17,4 % depuis l'Allemagne et de 25,5 % depuis les Pays Bas. Hors Union européenne, les importations ont augmenté avec la Russie (+ 137,3 %), l'Ukraine (+ 71,5 %), la Suisse (+ 10,7 %) et le Royaume-Uni (+ 15,6 %). En revanche elles ont diminué avec la Turquie (- 27 %), la Chine (- 6,8 %) et les USA (- 16,4 %).

L'Agence internationale de notation Fitch Ratings prévoit une baisse du déficit budgétaire de la Tunisie à 5,8 % du PIB en 2023, contre 6,9 % en 2022, grâce à une rationalisation des charges salariales, aux mesures prises dans le domaine de la réforme fiscale et à l'amélioration des ressources de l'état. Sur la base de cette évaluation, les déficits jumeaux (déficit budgétaire et déficit de la balance des paiements) devraient enregistrer une baisse notable, d'ici la fin de cet exercice.

Les réserves en devises de la Tunisie permettent de couvrir à 190 % les importations alimentaires et énergétiques aux prix courants du mois d'août 2023, selon l'Institut National de la Statistique (INS) qui indique que la valeur des réserves en devises de la Tunisie est de l'ordre de 26,3 milliards de dinars, soit l'équivalent de 116 jours d'importations, plaçant le pays proche du seuil de sécurité (120 jours d'importation).



MAROC

« Le secteur agroalimentaire au Maroc constitue l'une des composantes les plus importantes de l'industrie nationale. C'est un pilier fondamental de l'économie du pays » a déclaré le Président de la Fédération des Chambres Marocaines de Commerce, d'Industrie et de Services (FCMCIS), Lahoucine Alayoua, qui s'exprimait lors de la réunion de la Conférence arabe sur la sécurité alimentaire, organisée sous le Haut Patronage du Roi Mohammed VI, par la Fédération des Chambres de Commerce, de l'Industrie et des Services du Maroc et l'Union des Chambres Arabes, les 9 et 10 octobre dernier à Marrakech. M. Alayoua a par ailleurs indiqué que le secteur de l'agroalimentaire au Maroc revêt une importance stratégique puisqu'il contribue à assurer la sécurité alimentaire, représente 15 % des exportations du secteur industriel, entre à hauteur de 26 % du (PIB) industriel, et emploie plus de 150.000 personnes, soit 25 % des employés dans le domaine industriel. Il a noté que le gouvernement, à travers le Plan « Maroc Vert » et la stratégie « Génération Green », a œuvré en vue de la restructuration et le renforcement de ce secteur, ce qui a favorisé l'émergence de nouvelles spécialités à forte valeur ajoutée. M. Alayoua a, d'autre part, insisté sur la nécessité d'œuvrer en vue de renforcer le partenariat économique entre les pays arabes et de soutenir la coopération dans divers domaines afin de relever les défis et les enjeux, dont le plus important demeure d'assurer la sécurité alimentaire. Il a estimé que le rôle des Chambres professionnelles et autres institutions arabes était important pour instaurer des passerelles de coopération entre les acteurs économiques, encourager les investissements et adapter la production à la croissance démographique dans le monde arabe. Le président de la FCMCIS a par ailleurs mis l'accent sur la nécessité de surmonter les obstacles qui entravent la réalisation de la croissance requise, notamment ceux liés au changement climatique, à la sécheresse, aux inondations, à la propagation des pandémies, insistant sur la nécessité de prendre des mesures législatives et politiques en matière de droit, pour assurer une alimentation appropriée, saine, sûre et suffisante. Il a plaidé pour développer l'échange d'expériences et de données sur les stratégies relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Après la forte dynamique des deux dernières années, les échanges extérieurs du Maroc marqueraient une quasi-stagnation en 2023 avant une relative reprise en 2024. Les exportations connaîtraient une quasi-stabilité cette année, avec notamment un repli sensible des ventes de phosphate et une progression soutenue de celles du secteur automobile. Elles se raffermiraient ensuite de 5,8 % en 2024, sous l'effet de la reprise prévue des exportations de phosphate qui atteindraient 84,6 milliards de dirhams et la poursuite de la bonne performance du secteur automobile dont les ventes s'élèveraient à 155 milliards. En parallèle, les importations resteraient en 2023 au même niveau de 2022, avec des allègements de la facture énergétique à 149,1 milliards de dirhams et une augmentation des achats de biens de consommation et d'équipement. Elles enregistreraient un accroissement de 2,2 % en 2024, tiré par des hausses des importations de demi-produits et des biens de consommation.



ALGÉRIE

Selon les données des Douanes françaises, les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie ont progressé de 24,7 % au premier trimestre 2023, pour s'établir à 2,7 milliards d'euros. Les importations françaises de biens depuis l'Algérie ont progressé de + 26%, à 1,7 milliard d'euros, portées par les importations d'hydrocarbures (+ 33%, à 1,4 milliard d'euros) composées à 52,7 % de gaz naturel (+ 81,4% ; 893 millions d'euros), à 25,9 % de pétrole brut (- 15,9 %) et à 14 % de produits provenant du raffinage du pétrole (+ 25 % ; 239 millions d'euros). Quant aux exportations françaises vers l'Algérie, elles connaissent une augmentation de 23 % par rapport au premier trimestre 2022, à 995 millions d'euros. Les produits industriels, représentant le premier poste d'exportation, avec 43 % du total des exportations vers l'Algérie, ont connu une hausse de 37 % par rapport au premier trimestre 2022. Les ventes d'équipements mécaniques, deuxième poste d'exportation, ont enregistré une augmentation de 9,7 % pour s'établir à 192 millions d'euros (contre 175 millions d'euros au premier trimestre 2022). Quant au troisième poste d'exportation, les matériels de transports, il s'établit à 186 millions d'euros au premier trimestre 2023 (+ 9,9 % par rapport au premier trimestre 2022). La forte progression des importations françaises depuis l'Algérie par rapport aux exportations françaises, a, mécaniquement, pour conséquence la dégradation du solde commercial français. Ainsi, le déficit commercial se creuse et passe de 556 millions d'euros au premier trimestre 2022, à 718 millions d'euros au premier trimestre 2023.



JORDANIE

Selon la Banque Centrale de Jordanie (CBJ), les transferts de fonds des travailleurs expatriés ont observé une légère croissance (+ 0,6 %) lors des huit premiers mois de 2023, passant de 2,25 milliards de dollars au cours des huit premiers mois de 2022 à 2,26 milliards de dollars sur la même période de 2023. Selon le FMI, le montant des fonds transférés ne devrait pas diminuer en 2023 et représentera près de 6 % du PIB.



**One country, many regions,
the same commitment:
shaping a sustainable
environment now**

As a world leader in essential environmental services,
we are committed to preserving the fundamental elements
of our environment: water, soil, and air – that ensure our future.
SUEZ reaffirms this commitment each and every day, including during the health crisis.

